



Prejudice morale pour violence conjugales

Par **MarineP**, le **31/01/2018 à 14:44**

Bonjour, j'ai été battue pendant 2 ans par mon ex conjoint, je passe au tribunal le 10 avril. Mon avocate me demande de voir un médecin habilité pour faire un préjudice morale, mais je ne trouve aucun médecin expert dans le coin de chez moi. Pouvez vous m'aidez ? Je vous en serai très reconnaissante. Merci à vous et à bientôt.

Par **morobar**, le **31/01/2018 à 15:19**

Bonjour,
Le plus simple est d'interroger via un moteur de recherche avec comme objet "association aide femmes battues".
Vous aurez des réponses et surtout des numéros de téléphone pour obtenir de l'aide, des adresses...
Ou encore avec critère "médecin expert préjudice moral"

Par **MarineP**, le **31/01/2018 à 15:22**

C'est ce que j'ai fait depuis ce matin, je cherche partout sur internet et je ne trouve rien.

Par **morobar**, le **31/01/2018 à 16:24**

<http://www.association-aide-victimes.fr/medecin-expert-basse-normandie.htm>

Par **MarineP**, le **31/01/2018** à **16:28**

Je les appeler il ne m'a pas répondu donc j'ai laisser un message mais je doute que ce soit le bon médecin qu'il me faut. Lui il fait les expertise corporel et moi c'est morale...